



La Concertation

... en bref

mars 2008

Mot du président

Nous constatons avec plaisir que beaucoup d'événements positifs et tangibles ont eu lieu cette année qui nous permet d'espérer un sort meilleur pour les aînés du Québec dans les années à venir.

Nous nous permettons aujourd'hui d'en faire un bilan rapide mais forcément incomplet.

Tous ces événements ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont arrivés cette année parce que depuis de nombreuses années des aînés se sont révoltés du sort que la société leur faisait et ont décidé de se battre, de prendre leur sort en main, de se rappeler à la mémoire des élus à tous les niveaux, d'exiger s'être respectés...

Entente spécifique

J'ai rêvé, comme vous tous d'un dénouement rapide dans ce dossier. Amorçées fin octobre les rencontres pour la rédaction du projet de protocole ont abouti à l'acceptation du projet par la Conférence Régionale des Élus fin janvier. Il fallait ensuite passer par les services juridiques des différents ministères ce qui est complété à ce jour. Nous sommes en attente de la signature des différents ministres et c'est l'annonce officielle de la signature de l'entente qui donnera le signal de l'envoi du numéro spécial de *Concertation en bref*... Les textes sont prêts...

En voici la liste :

- La consultation publique de la ministre Mme Blais a permis à de très nombreux aînés de lui exprimer directement leurs besoins, leurs frustrations et de parler de leur vécu quotidien. (voir article page 2)
- Les décisions gouvernementales concernant la « Stratégie d'action en faveur des aînés » allouait un financement permettant aux Tables régionales de concertation des aînés de négocier des ententes spécifiques avec les CRÉ pour faciliter l'adaptation des structures pour les aînés dans les régions. (voir encadré à gauche)
- Développement de la déclaration d'impôts simplifiée au provincial
- Fractionnement des revenus de pension aux deux niveaux - fédéral et provincial
- Évaluation plus serrée et plus systématique des maisons d'hébergement
- Développement important du personnel au secrétariat aux aînés qui n'avait pas les ressources nécessaires pour bien remplir son mandat
- Travaux et avis du Conseil des aînés du Québec (entre autres sur la maladie d'Alzheimer) et mise en place d'un Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques qui sera un lieu de réflexion sur les grands enjeux qui attendent les aînés et la société québécoise dans les années futures.
- Amélioration sensible (26 000 à 40 000 \$) du financement des tables régionales de concertation des aînés pour améliorer l'information et assurer un début de permanence
- Mise en place d'un bureau et engagement de personnel à la Conférence des tables de concertation

... suite page suivante

Mot du président ...suite

- Tenue de nombreux colloques et réalisation de nombreuses recherches concernant l'un ou l'autre des aspects de la vie des aînés
- Salons des générations dans plusieurs régions
- Prise de conscience, sensibilisation et prise en charge des cas d'abus envers les aînés tant physiques, psychologiques que financiers, etc. ...

Nous sommes donc sur la bonne voie mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin.

Plusieurs dossiers sont en développement actuellement et il faut maintenir la pression et continuer à faire des représentations pour faire avancer les dossiers :

- concernant la santé mentale et le suicide chez les aînés
- les déductions fiscales non remboursables, etc.
- l'indexation partielle des revenus de retraite
- le support à accorder aux proches aidants
- le développement des services pour favoriser le maintien à domicile
- la lutte systématique aux abus envers les aînés tant physiques, psychologiques que financiers.

De plus, la table régionale de concertation a beaucoup de travail à faire pour actualiser l'entente spécifique et respecter tous les engagements pris à ce sujet (à suivre...)

Bref, il y a encore beaucoup de travail à faire mais nous sommes patients et persévérants.

Claude Quintin

Rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés

Adresse Internet pour le rapport complet : http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/rapport_consultation_aines.pdf.

Le rapport a été déposé le 5 mars. Les pistes de solution suggérées sont regroupées sous trois thèmes :

Soutenir les personnes aînées les plus vulnérables et leurs proches

Pour cela, favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible pour ceux qui le souhaitent, mieux soutenir les proches aidants et améliorer la qualité de

vie et des services dans les résidences publiques et privées

Renforcer la place des personnes aînées dans la société québécoise

Pour cela, favoriser leur participation au marché du travail et aux activités bénévoles, adapter les milieux de vie et améliorer les situations financières les plus précaires.

Agir en prévention

Pour cela, préconiser la lutte aux stéréotypes et aux préjugés, prévenir les abus et la maltraitance, faciliter l'accès à l'information gouvernementale et promouvoir la santé.

Nous croyons que les pistes de solution suggérées sont réalistes et reflètent bien les très nombreuses représentations qui ont été faites devant la Commission.

Dernière heure... le budget provincial...

Malgré mon âge, je ne me souviens pas qu'un gouvernement ait aussi rapidement pris des décisions suite à une consultation publique. Le budget provincial déposé le 13 mars contient au moins trois mesures qui répondent directement (au moins en partie) aux solutions proposées par la consultation publique.

- Le gouvernement ajoute 80 millions aux services de soins à domicile pour les personnes âgées.
- Il bonifie le crédit d'impôt pour maintien à domicile.
- Avec l'aide du Fond Chagnon (50 millions), le Québec investira 150 millions sur 10 ans pour tendre la main aux « aidants naturels » qui gardent un parent à domicile.

Deux autres mesures pourraient également aider indirectement les aînés :

- reconduction du programme Accès-logis au-delà de 2009 en investissant 132 millions pour la construction de 2000 logements sociaux,
- en facilitant l'accès à internet dans toutes les régions du Québec.

Claude Quintin, président

Table de coordination aux aînés de la MRC de Coaticook



1^{ère} rangée: Christiane Thibault, Monique Morrissette, Cécile Beaulieu
2^e rangée: Jacques Ferland, Christine Laplante, Johanne Bolduc, Micheline Michaud, Rachel Bergeron, Germaine Deschênes, Gladys Bruun, Jean-Maurice Dumoulin

Notre Table de Coordination des Aînés compte des représentants de différents secteurs: résidences privées, CSSS, Clubs d'âge d'or, FADOQ, centre d'action bénévole, table d'action communautaire, centre communautaire, loisirs thérapeutiques, acti-bus, aide domestique, comité anglophone, association des locataires du CHLM, Caisse Populaire, CHUS.

La priorité de notre table cette année est la violence faites aux personnes âgées, sujet qui est à l'ordre du jour à chacune de nos réunions et un comité de maltraitance aux personnes âgées est en formation.

Planification des sujets priorités pour nos prochaines rencontres

- M. Denis Nadeau, responsable de la CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)
- Mme France Bélanger, aide juridique, nous donnera de l'information sur la procuration, le mandat d'incapacité et le testament
- Université du 3^e âge
- Joyce Chagnon, directrice du SEUIL (Service d'aide pour hommes en difficulté de couple et/ou violents)

La Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François à l'œuvre...

Mauvais traitements

La Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François a mis sur pied un comité pour lutter contre les mauvais traitements faits aux aînés. Ce comité est composé d'aînés et de partenaires tels que la Sûreté du Québec, les différentes institutions financières de la région, l'Aide domestique du HSF, le Centre d'action bénévole et le CSSS du HSF. Le comité travaillera à l'adaptation d'un protocole d'intervention dont le lancement s'effectuera en juin ainsi qu'à diverses activités de sensibilisation et d'information qui se dérouleront dans les différentes municipalités de la MRC.

Déjeuners rencontres

Une série de huit rencontres sur la nutrition et l'activité physique ont eu lieu dans 4 municipalités de la MRC. L'expérience fructueuse nous incite à reprendre dès la fin mars avec une série de quatre rencontres dans 4 municipalités sur le thème Vieillir en liberté en toute sùreté avec la collaboration de la Sùreté du Québec.



Conférences

À l'automne nous avons présenté une conférence très appréciée intitulée « Bien vieillir », présentée par Gilbert Leclerc du Centre de recherche sur le vieillissement. À la fin avril nous recevons l'Abbé Bacon sur les « Défis de la spiritualité ».

Carte-ressources

Nous préparons une carte-ressources claire, simple et plastifiée que les aînés pourrons garder sous la main en cas de besoin.



Table de concertation aux aînés de la MRC Memphrémagog

La Table de concertation aux aînés de la MRC Memphrémagog, qui existe depuis 1991, regroupe 42 organisations soit 28 dispensateurs de services, 10 associations d'aînés et 4 organismes support.

Les principales réalisations de la Table sont :

- Bottin-calendrier des ressources distribué gratuitement en 6000 copies
- Comité de prévention des mauvais traitements dont l'accent est porté sur la prévention des abus financiers
- Comité de soutien aux proches aidants qui organise des rencontres mensuelles

- Forum des aînés et Seniors' Day qui permet à plus de 1100 personnes de s'informer concernant les services disponibles, la défense des droits et la promotion de la santé.

- Lutte à l'exclusion sociale des aînés par des rassemblements de partenaires et le projet « Bon voisinage pour les aînés »

Un réseau des élus a été mis en place auprès des députés et des conseils municipaux.

Une politique d'achat et de fonctionnement responsables est actualisée en trois volets : achat local, commerce équitable et protection de l'environnement par l'organisation d'activités sans déchets.

Pierre Alain, président

Voici des éléments importants recueillis dans La Tribune du 26 janvier 2008 qui ont sûrement de l'intérêt pour tous les aînés qui tiennent à garder un niveau de qualité de vie élevé.

L'exercice peut vous sauver la vie

On le savait depuis longtemps, mais voilà qu'une étude le confirme: un minimum d'exercice physique permet de réduire considérablement les risques de mortalité associés aux maladies de toutes sortes. « Trente minutes d'exercice de quatre à six fois par semaine; c'est tout ce que ça prend pour réduire de 50 % ses risques de mourir prématurément », dit l'auteur de la recherche, joint par téléphone.

Les résultats montrent que les participants présentant un niveau de forme physique moyen diminuaient leurs risques de décès de 20 %. Ceux ayant un niveau de forme physique élevé les réduisaient de 50 %. Les bénéfices atteignaient 70 % chez les participants jouissant d'un niveau de forme physique très élevé.

Alors, comment atteindre un tel niveau de forme physique? Selon Peter Kokkinos, il ne faut pas se méprendre. « Pas besoin d'être un athlète de haut niveau pour constater les bénéfices de l'activité physique. Une personne consacrant de 120 à 200 minutes par semaine à une activité physique atteint un niveau de forme physique élevé. La marche est un excellent exercice, pour autant que l'on maintienne une bonne intensité.

Sébastien Landry

Je vous invite tous à profiter de ces informations et surtout ne dites pas que vous n'avez pas le temps ; la qualité de vie, c'est plus important que tout.

André Deslandes

AQDR

Programme de prévention des fraudes

L'Autorité des marchés financiers soutient le programme de l'AQDR de prévention des fraudes

Depuis l'automne 2005, l'AQDR de Sherbrooke réalise des ateliers de prévention concernant la problématique des fraudes; comme on le sait, cette problématique touche particulièrement les aînés qui représentent 75 % des victimes d'escroquerie de plus de 5000 \$.

Parmi les 45 AQDR que l'on retrouve à travers le Québec, plusieurs ont indiqué leur intérêt à reproduire le programme conçu par l'AQDR de Sherbrooke.

A la suite de démarches conjointes de l'AQDR nationale et de l'AQDR de Sherbrooke, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a accepté de

soutenir financièrement le programme de Sherbrooke, de même que son extension à d'autres AQDR du Québec. Ce financement est annuel et il ne comporte aucune limite quant à son renouvellement d'année en année. Au cours de 2008, il est probable que les AQDR Memphrémagog, Centre-du-Québec, St-Michel et Sherbrooke bénéficieront de ce nouveau financement.

Comme on le sait, l'AMF est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer les marchés financiers québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers. Des fraudes récentes comme celle de Norbourg ont amené l'AMF à se préoccuper de prévention en matière de placements.

Le prix «Bâtisseurs du Québec moderne»

À l'occasion de son 40e anniversaire, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) lance le prix « Bâtisseurs du Québec moderne ». Ce prix annuel vise à souligner le caractère exceptionnel de la carrière de deux personnes retraitées ou préretraitées des secteurs public ou parapublic, ainsi que l'exemplarité de leur implication dans leur communauté. Plus largement, ce prix veut contribuer à reconnaître l'importance, pour l'ensemble de la société québécoise, du travail et de l'implication des personnes qui ont œuvré et qui œuvrent toujours au service de leurs concitoyens.

En 2008, les prix seront remis la veille de l'AGA, soit le 20 mai, à Québec.

La période de mise en candidature s'étendra du 1^{er} mars au 30 avril de chaque année. Le jury désignera une personne gagnante pour chacune de ces deux catégories

- les candidats membres de l'AQRP au moment de la proposition de leur candidature, proposés par un autre membre de l'AQRP;
- les candidats n'étant pas membres de l'AQRP mais âgés d'au moins 55 ans au moment de la proposition de leur candidature, proposés par une autre personne n'étant pas membre de l'AQRP.

Les personnes désirant proposer une candidature doivent le faire par la poste, le cachet postal faisant foi de la date de réception

AQRP - Prix « Bâtisseurs du Québec moderne
5400, boulevard des Galeries, bureau 111
Québec (Québec) G2K 2B4

Il est recommandé de joindre une description détaillée de la carrière et de l'implication de la personne candidate.

Un formulaire de mise en candidature est disponible sur demande au 1 800 653-2747.

Nouvelles du Conseil des aînés

Aînés et cours de conduite

« Le journal La Presse a soulevé un point important en relevant les dangers de conduire alors que l'on est sous l'effet de certains médicaments ou porteur de maladies pouvant influencer la conduite automobile. Nous partageons cette inquiétude. Mais le danger existe pour toute personne présentant ces conditions, et cela quelque soit son âge. Essayer de faire porter aux aînés les effets d'un phénomène dont ils ne sont pas responsables est discriminatoire à leur égard et fait sournoisement preuve d'âgisme », de conclure le président du Conseil des aînés du Québec, M. Georges Lalande.

Pour un débat intergénérationnel du substance

Le Conseil des aînés a entrepris depuis plus d'un an, une démarche visant à offrir un lieu d'échange à l'ensemble des générations afin de réfléchir sur ces changements et mettre en place des actions qui sauront mobiliser les forces de chaque génération vers un meilleur devenir collectif.

Le Conseil des aînés et ses partenaires des divers horizons rejoignant l'ensemble des générations, se proposent donc de réunir quelque 4000 à 5000 personnes, à l'automne 2009, pour tenir des États généraux intergénérationnels sur le vieillissement et les changements démographiques. Avec la prise en charge de l'organisation de cet événement par l'Institut du Nouveau Monde (INM), reconnu à la fois pour son caractère non partisan et son expertise dans l'animation de débats publics autour des grands enjeux de société, le Conseil et ses partenaires croient que tous les espoirs sont permis.

Extraits de deux communiqués de presse du Conseil des aînés du Québec. Pour lire les communiqués au complet, visitez le site du Conseil au www.conseil-des-aines.qc.ca

Votre bulletin *Concertation ... en bref*

Pour recevoir *Concertation ... en bref* par courriel, envoyez un message à ainesestrie@bellnet.ca

Pas d'adresse courriel? Nous vous le ferons parvenir par courrier postal.

Envoyez vos coordonnées à :

Concertation en bref, TRCAE, 554, rue Dufferin, Sherbrooke, J1H 4N1

ou, laissez vos coordonnées sur notre boîte vocale au 819-822-0204

ou, nous les faire parvenir par télécopieur au 819-823-8496.

Nous ferons parvenir notre bulletin à toute personne qui en fait la demande.

À surveiller !

Concertation... en bref spécial entente spécifique dès qu'elle sera signée par les ministres.